

COMMUNE D'ADE

Séance du 23 janvier 2024

Membres en exercice :
13

Date de la convocation : 19/01/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-trois janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc BOYA.

Présents : 10

Présents : Jean-Marc BOYA, Didier LOPEZ, Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO, Maryline CARASSUS, Sabine DAMBAX-RODRIGUES, Sandrine MILLET, Manuel DUARTE, Davy GOURAUD, Marc JEANSON, Patrick LAYERLE.

Votants : 12

Pour : 12

Représentés : Xavier DUPUIS par Didier LOPEZ, Florence POIZAC par Maryline CARASSUS.

Contre : 0

Excusés : Mathilde BOURDIEU.

Abstentions : 0

Absents : .

Secrétaire de séance : Sabine DAMBAX-RODRIGUES.

Objet : Demande de subvention - FAR 2024 - DE_001_2024

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a décidé de réaliser les travaux suivants :

- Réfection marches de la salle des fêtes : 9 500,00€ HT (11 400€ TTC)
- Extension salle des fêtes local rangement : 19 984,70€ HT (23 981,64€ TTC)
 - maçonnerie : 7 514,70€ HT (9 017,64€ TTC)
 - toiture et porte : 10 470,00€ HT (12 564,00€ TTC)
 - architecte : 2 000,00€ HT (2 400,00€ TTC)
- Plantation des oliviers en pleine terre : 5 305,00€ HT (6 366,00€ TTC)
- Sécurisation rue des Arpens (abattage forestier) : 5 340,00€ HT (6 408,00€ TTC)
- Réfection Tour de la Lande (2ème+3ème tranche) : 24 400,00€ HT (29 280,00€ TTC)
- Voirie rue du Stade : 4 140€ HT (4 968,00€ TTC)

A ce titre, il propose de :

- solliciter l'attribution d'une aide auprès du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées et la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées,
- d'approuver le plan de financement suivant :

Travaux marches salle des fêtes HT	9 500,00€	100%
Etat (DETR 2024 déjà déposée)	2 850,00€	30%
Conseil Départemental (FAR 2024)	3 800,00€	40%
Autofinancement - commune	2 850,00€	30%

Travaux extension salle des fêtes HT	19 984,70€	100%
Etat (DETR 2024 sur maçonnerie déjà déposée)	1 774,00€	9%
Conseil Départemental (FAR 2024)	6 195,00€	31%
CATLP (FAC 2024)	5 995,00€	30%
Autofinancement - commune	6 020,70€	30%

Travaux Oliviers + rue des Arpens HT	10 645,00€	100%
Conseil Départemental (FAR 2024)	4 258,00€	40%
CATLP (FAC 2024)	3 193,00€	30%
Autofinancement - commune	3 194,00€	30%

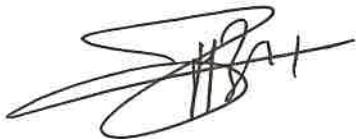
Travaux voiries Tour de la Lande + rue du Stade HT	28 540,00€	100%
Conseil Départemental (FAR 2022+2023 obtenu 2 ^{ème} +3 ^{ème} tranche tour de la Lande)	9 760,00€	40% de 24 400€
Conseil Départemental (FAR 2024 rue du Stade)	1 656,00€	40 % de 4 140€
CATLP (FAC 2024)	8 562,00€	30%
Autofinancement - commune	8 562,00€	30%

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte les travaux énoncés ci-dessus,
- Charge monsieur le maire de solliciter des subventions pour ces travaux auprès :
 - o du Conseil Départemental pour un montant de 15 909,00€,
 - o de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées pour un montant de 17 750,00€.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Le Maire,
Jean-Marc BOYA




Le secrétaire de séance,
Sabine DAMBAX-RODRIGUES

